

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-E-058**

**Séance du 15 novembre 2022**

**Avis d'opportunité relatif au plan de gestion de la ressource en eau du Péage du  
Roussillon**

Lors de la séance du 15 novembre 2022, le CSRPN a examiné la demande d'avis d'opportunité relative au plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) du Péage du Roussillon.

Le CSRPN considère que prendre l'année 1968 comme année de référence paraît pertinent. Pour atteindre les objectifs fixés, le choix du scénario 1 lui semble cohérent et suffisant pour la forêt alluviale. En prenant en considération les effets du réchauffement climatique, il sera sans doute nécessaire à terme de diminuer les quantités d'eau prélevées pour conserver ce résultat favorable à la forêt.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

